

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Création d'une micro-centrale hydroélectrique englobant deux anciennes

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SOCIETE VOSGIENNE D'ELECTRICITE (SOVODEC)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CLAUDEPIERRE Francis

RCS / SIRET

3 1 7 1 6 9 1 8 3 0 0 0 1 7

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
25°	Installation d'une puissance maximale brute totale de 491 KW (238 KW aux FOUGERES, 253 KW à la FILATURE)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'une micro-centrale hydroélectrique en englobant deux anciennes, en procédant de la manière suivante :

création d'une conduite forcée depuis la conduite d'alimentation de la première centrale existante (FILATURE) vers un nouvel équipement hydroélectrique situé à l'endroit de la deuxième centrale existante (FOUGERES) ; les turbines de la centrale de la FILATURE seront conservées pour turbiner en période hautes-eaux ; pour disposer d'un seul point de livraison d'électricité, un câble acheminera l'électricité produite aux FOUGERES jusqu'au point de livraison de la FILATURE.

La capacité totale d'exploitation sera de 440 KW (220 KW à la FILATURE, 220 KW aux Fougères)

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est d'augmenter la hauteur de chute pour la nouvelle centrale installée, et de fusionner les 3 droits d'eau détenus par le propriétaire sur le tronçon concerné (FILATURE, TISSAGES et FOUGERES) en un seul et unique droit d'eau, au niveau du barrage de la FILATURE.

Parallèlement à cela, l'objectif est également de rétablir et favoriser la continuité écologique en procédant à l'arasement des barrages des TISSAGES et de la FILATURE qui n'ont plus d'utilité.

Enfin, un dispositif de montaison (passe à poissons) et de dévalaison seront aménagés au niveau du barrage de la FILATURE, la passe à poissons actuelle étant non fonctionnelle.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus pour une durée de 10 mois (11/2015 - 09/2016) sont séquencés en 4 phases :

1/ Mise en place d'un clapet automatisé, au niveau du barrage de la FILATURE, afin d'améliorer la régulation du débit et la mise en sécurité du site en cas de fortes montées du niveau d'eau. Cet aménagement a fait l'objet d'un avant-projet déposé en juillet 2015 et les travaux ont déjà été réalisés, en novembre 2015. Le clapet a été déposé en lieu et place de l'ancien barrage à vannes.

2/ Aménagement d'un dispositif de montaison-dévalaison au niveau du barrage de la FILATURE (la passe à poissons actuelle est non-fonctionnelle) > cf. Annexe n°6

3/ Extension de la conduite forcée, de la centrale de la FILATURE jusqu'à la centrale des FOUGERES.

4/ Réalisation de mesure compensatoires favorisant la continuité écologique sur le tronçon (arasement du barrage des TISSAGES et du barrage des FOUGERES devenus inutiles) > cf. Annexe n°7

Le chantier sera, dans la mesure du possible, réalisé hors d'eau pour des raisons de simplicité et pour limiter les risques de pollution (hydrocarbures, laitance de ciment). Les travaux seront effectués hors période de frai des espèces et en période de basses-eaux (juillet à septembre).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La nouvelle centrale hydroélectrique aura une puissance maximale nette de 440 kW, répartis de la manière suivante :

- 220 kW à la turbine des FOUGERES, qui est prioritaire
- 220 kW aux turbines de la FILATURE, qui seront seulement actives en période de hautes-eaux, en complément de la turbine des FOUGERES

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'autorisation au titre des articles L.214-1 et suivants du Code de l'Environnement (Loi sur l'Eau n°92-3 du 03/01/1992)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Dossier d'autorisation au titre des articles L.214-1 et suivants du Code de l'Environnement (Loi sur l'Eau n°92-3 du 03/01/1992)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Puissance de la centrale	440 kW (Fougères:220kW ; Filature:220kW)
Débit réservé	0,165 m³/s
Débit d'armement	Fougères : 0,100 m³/s ; Filature : 0,150 m³/s
Débit d'équipement	Fougères : 0,9 m³/s ; Filature : 2 m³/s
Longueur de la nouvelle conduite forcée	420 m (340 m en souterrain, 80 m en aérien)
Diamètre de la conduite forcée	0,80 m
Largeur de la tranchée	0,90 m
Profondeur de la tranchée	1,20 m
Hauteur de chute brute	Fougères : 27 m ; Filature : 12,9 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
Lieu-dit "Habeaurupt" 88230 PLAINFAING	Long. <u>7</u> ° <u>00</u> ' <u>28</u> " <u>E</u> Lat. <u>48</u> ° <u>08</u> ' <u>56</u> " <u>N</u>
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :
	Point de départ : Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ Lat. ____ ° ____ ' ____ " ____
	Point d'arrivée : Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ Lat. ____ ° ____ ' ____ " ____
	Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Au niveau du barrage de la FILATURE et de la passe à poissons : friche, en rive droite de la Meurthe
- Le long du tracé de la future conduite forcée, d'amont en aval :
cour d'usine (FILATURE), chemin d'accès de l'usine, voie communale (route), et friche industrielle (utilisée comme dépôt de grumes par un riverain)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plainfaing

date d'approbation : 22/10/10

Règlement applicable à la zone du projet :

- zone N (naturelle)

- zone UB (urbaine)

Projet validé par la mairie sous condition d'amélioration paysagère de l'état initial

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	ZNIEFF de type 2 "Massif Vosgien"
en zone de montagne ?	☒	☐	VOSGES montagne urbanisée : classe 1
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☒	☐	Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	A proximité : ZPS n°FR4112003 "Massif Vosgien" (à 1300 m) ZSC n°FR4100198 "Massif de Haute Meurthe, défilé de Straiture" (à 2000 m)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☒	☐	A proximité : Périmètre de protection des monuments historiques : 106MI01 "Chapelle St-Hubert" (à 1500 m)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	Dérivation d'une partie des eaux de la Meurthe pour turbinage, et rejet de la totalité de cette eau dans la rivière à l'aval
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☒	☐	Abaissement très faible et local de la nappe alluviale : faible abaissement du niveau d'eau et faible longueur du remous après arasement des barrages. Le débit réservé (0.165 m³/s) sera supérieur au 1/10è du module (1.21 m³/s).
	est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	L'enrobé issu du creusement de la tranchée sera recyclé par l'entreprise qui effectuera les travaux. Une partie du déblai noble (terre) sera utilisé pour remblayer la tranchée.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Impact très local sur l'habitat et d'éventuelles frayères après arasement des barrages (impact très localisé en raison de la faible longueur du remous). Pas d'impact sur le secteur court-circuité (le débit réservé sera supérieur au 1/10è du module). L'impact sera très positif à terme car l'arasement des barrages permettra un retour à l'état naturel du cours d'eau (suppression des faciès lenticules liés aux barrages et rétablissement de la continuité écologique). La montaison ET la dévalaison seront également rétablies au niveau du barrage de la FILATURE.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	- Inondation, coulée de boue : risque géré par un clapet automatisé - Séisme
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Le local sera totalement isolé et l'installation sera moins bruyante qu'auparavant (turbine moderne)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Paysage : Le projet n'aura pas d'impact négatif car il s'agit de modifier une installation déjà existante. Au contraire, l'arasement des barrages des TISSAGES et des FOUGERES (rétablissement de la naturalité du cours d'eau), ainsi que la réalisation d'une passe à poissons d'aspect naturel, auront un impact positif.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une réunion a été organisée sur site en date du 06/10/15, en présence des représentants de la DDT Vosges (Pascal DURAND), de l'ONEMA (Vincent BURGUN) et de la commune de Plainfaing : les caractéristiques du projet y ont été validées, notamment en ce qui concerne la nature du dispositif de montaison-dévalaison, ainsi que l'arasement des barrages.

De plus, le projet présente un impact sensiblement positif sur l'environnement aquatique, car par rapport à l'état initial, la continuité écologique sera rétablie, ainsi que la naturalité de cours d'eau.

Pour ces raisons, nous estimons qu'une étude d'impact n'est pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe n°6 : Projet montaison-dévalaison au barrage de la Filature
- Annexe n°7 : Projet d'arasement des barrages
(pour compréhension de la partie 4.3.1 : projet dans sa phase de réalisation)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à

Mignéville

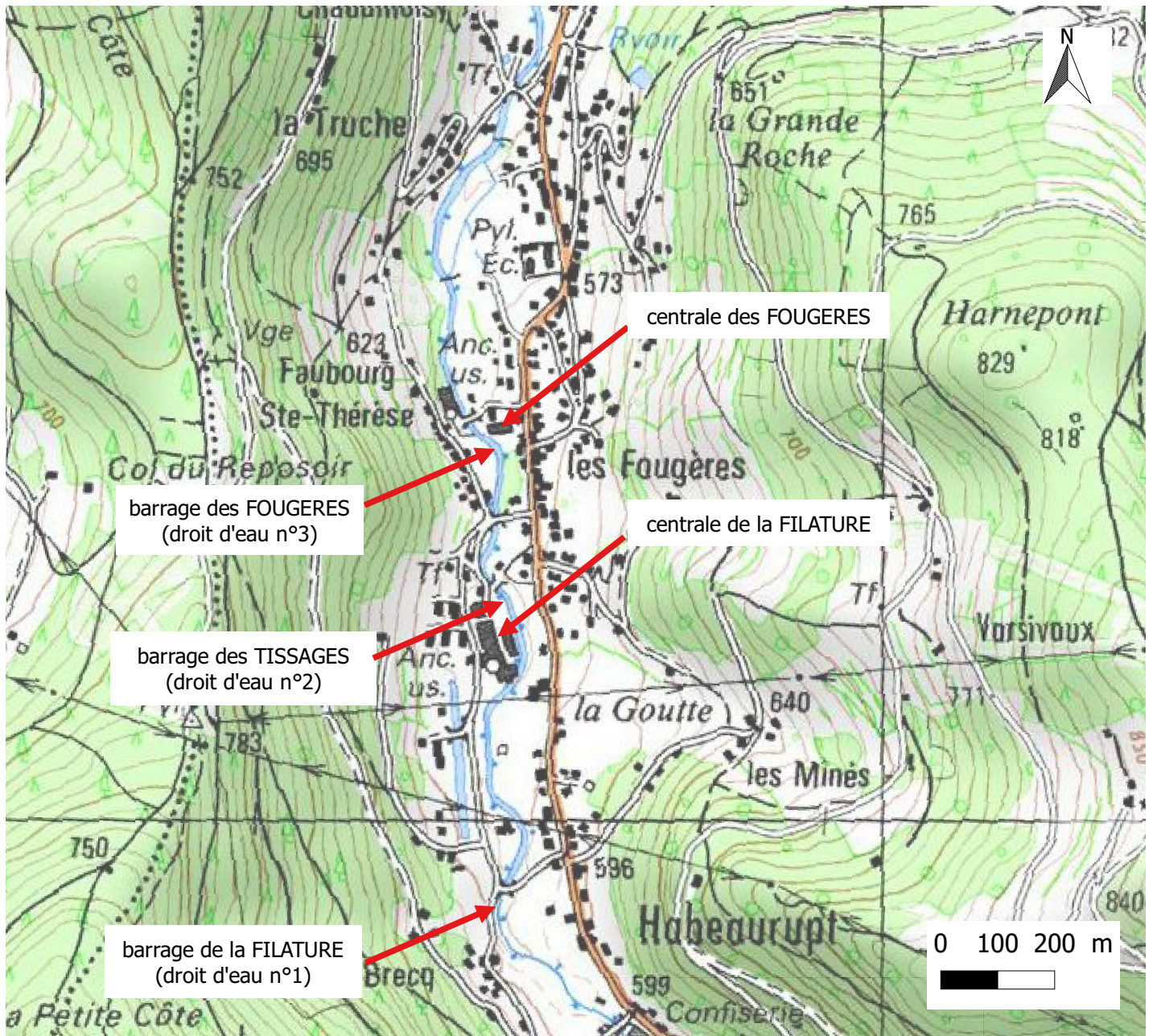
le,

02/02/16

Signature

ANNEXE N°2 : PLAN DE SITUATION

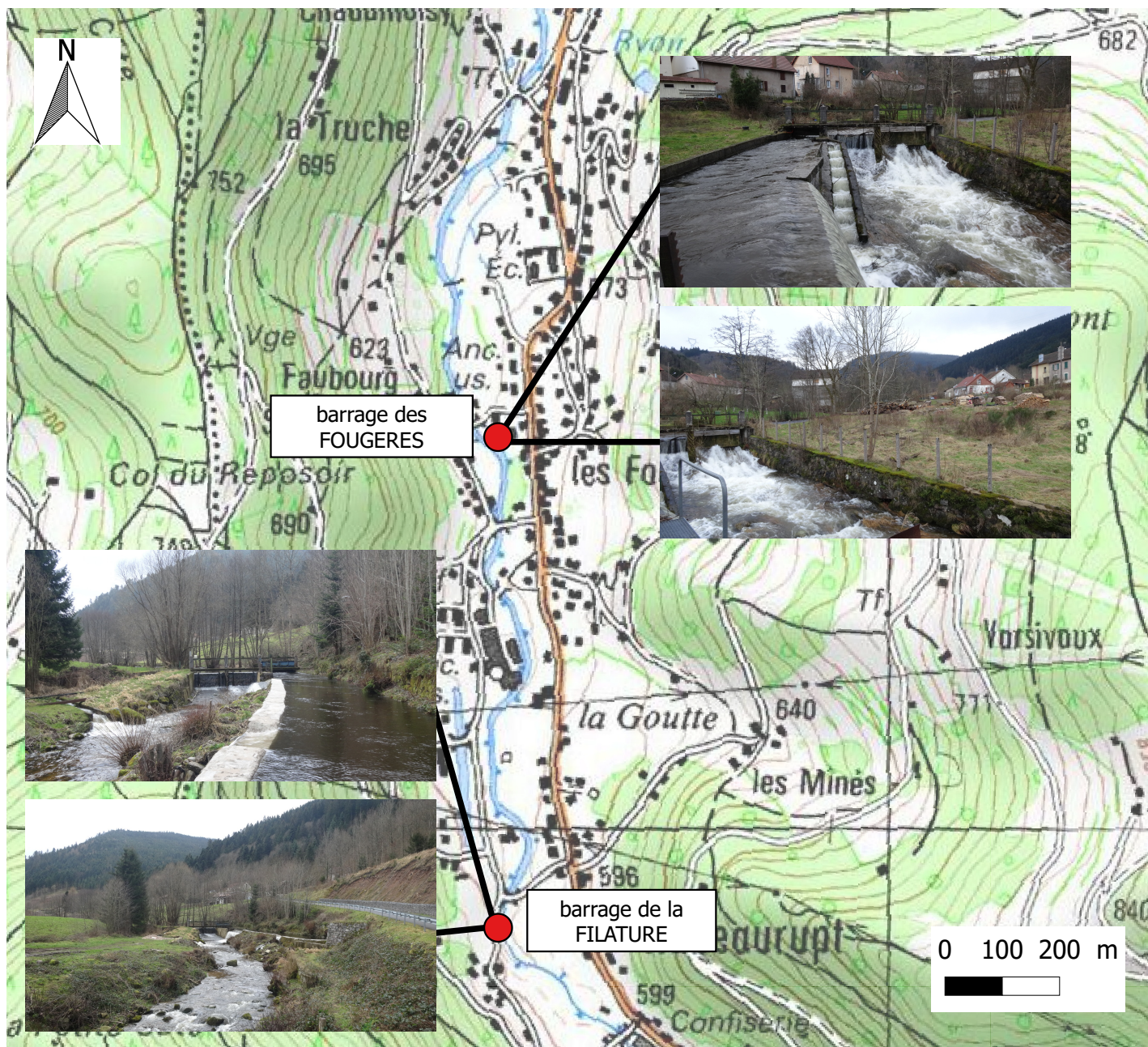
Echelle 1/16 000



fond de carte : SCAN25 IGN (Géoportail)

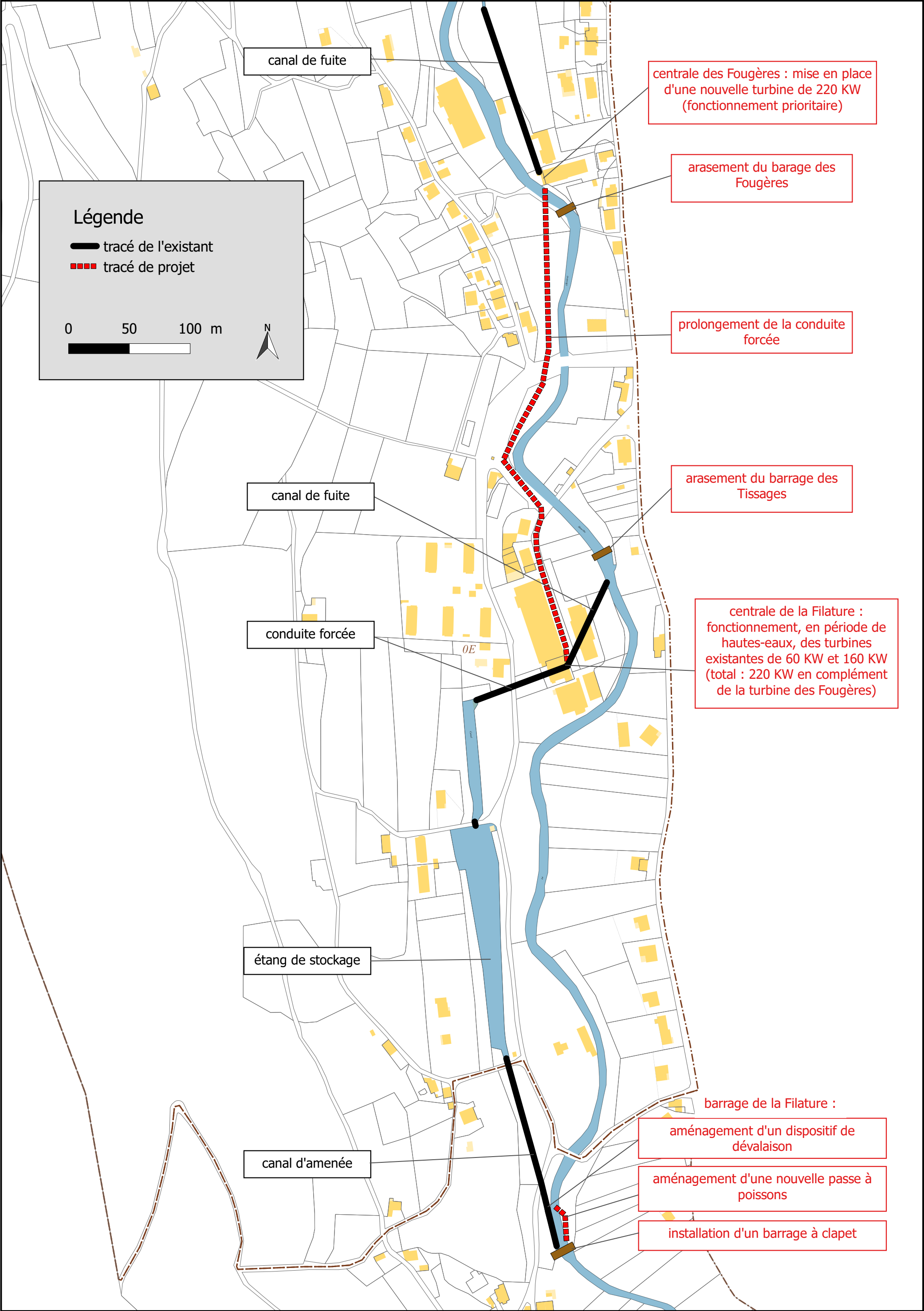
ANNEXE N°3 : PHOTOS DE LA ZONE D'IMPLANTATION

photos prises le 10/01/15

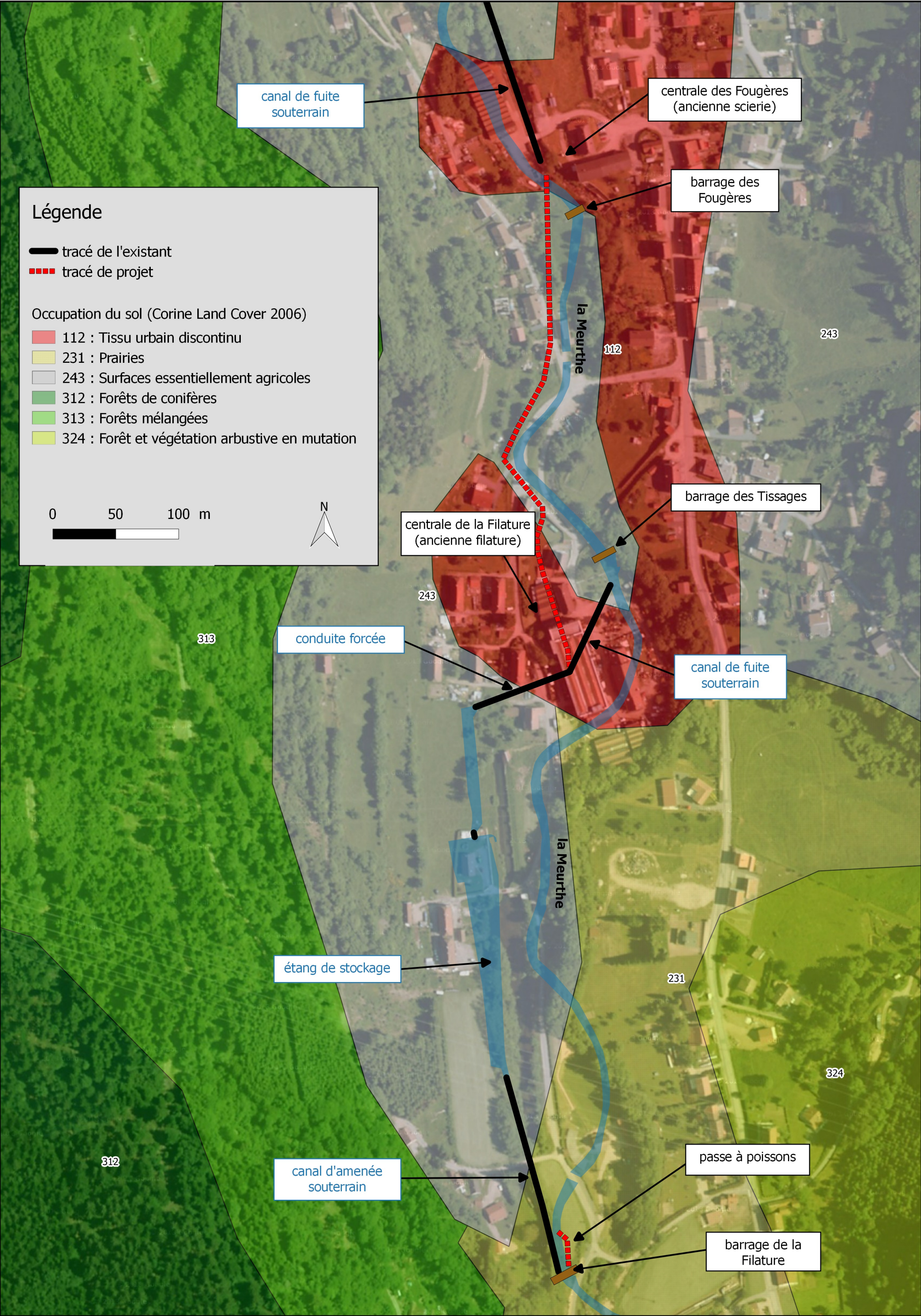


fond de carte : SCAN25 IGN (Géoportail)

ANNEXE N° 4 : PLAN DU PROJET



ANNEXE N°5 : PLAN DES ABORDS DU PROJET - Echelle 1/4000



Passe à poissons
- chenal en enrochement
- échancrures
- Q : 65 l/s

Clapet automatisé

Dispositif de dévalaison
- incliné 20°
- Q : 100 l/s

SAS SOVODEC

Commune de Habeaurupt (88)

Etat projet

Barrage de la filature

Relevé topographique : BEJC, 07/07/2015. Rattachement altimétrique : NGF IGN69
Plans non valides pour exécution

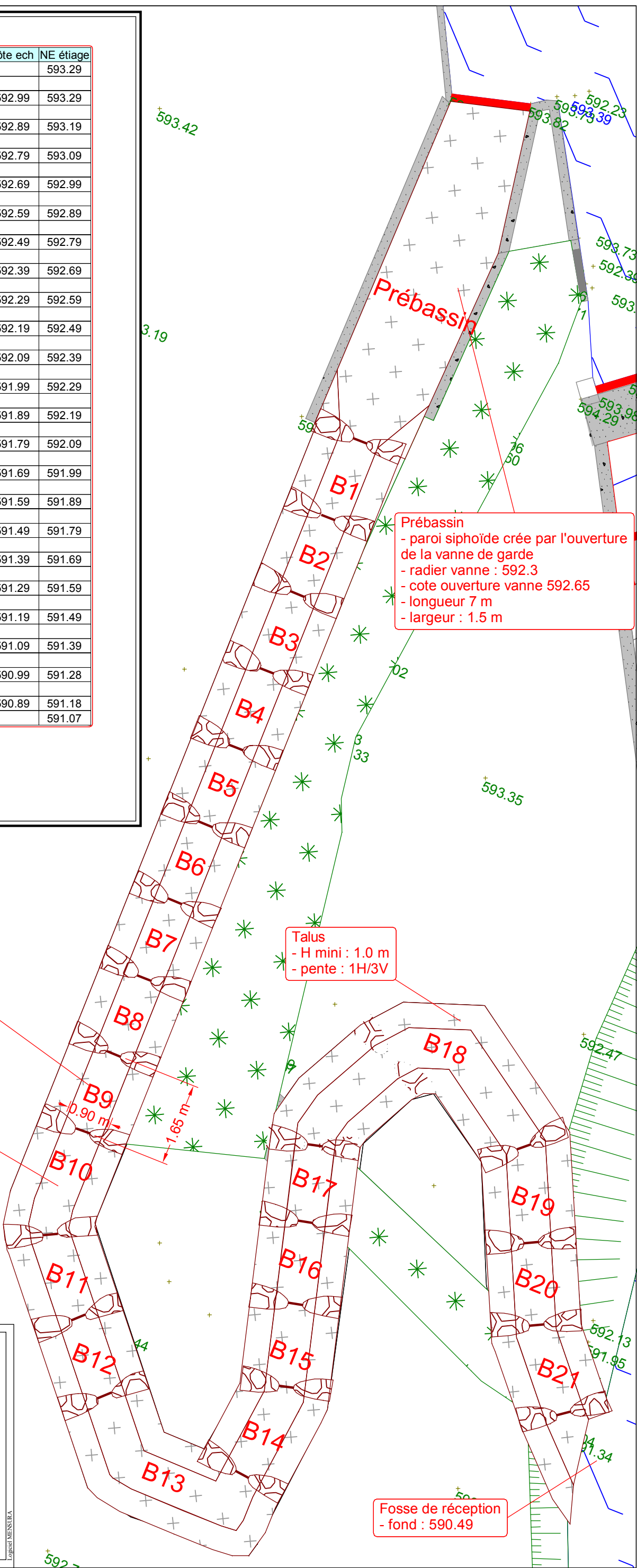


Bureau d'Etudes Jacquel & Chatillon
7, rue d'Epinal - 88240 Bains les Bains
www.be-jc.com / 03.29.68.07.43

Echelle : 1/100
Format : A3
Novembre 2015
Plan établi par J.G.

Logiciel MENTRA

	radier amt paroi	radier mi bassin	largeur	longueur	b ech	côte ech	NE étiage
AMONT							593.29
prébassin		592.54	1.5	8.00			
P1	592.59				0.3	592.99	593.29
B1		592.54	0.9	1.65			
P2	592.49				0.3	592.89	593.19
B2		592.44	0.9	1.65			
P3	592.39				0.3	592.79	593.09
B3		592.34	0.9	1.65			
P4	592.29				0.3	592.69	592.99
B4		592.24	0.9	1.65			
P5	592.19				0.3	592.59	592.89
B5		592.14	0.9	1.65			
P6	592.09				0.3	592.49	592.79
B6		592.04	0.9	1.65			
P7	591.99				0.3	592.39	592.69
B7		591.94	0.9	1.65			
P8	591.89				0.3	592.29	592.59
B8		591.84	0.9	1.65			
P9	591.79				0.3	592.19	592.49
B9		591.74	0.9	1.65			
P10	591.69				0.3	592.09	592.39
B10		591.64	0.9	1.65			
P11	591.59				0.3	591.99	592.29
B11		591.54	0.9	1.65			
P12	591.49				0.3	591.89	592.19
B12		591.44	0.9	1.65			
P13	591.39				0.3	591.79	592.09
B13		591.34	0.9	1.65			
P14	591.29				0.3	591.69	591.99
B14		591.24	0.9	1.65			
P15	591.19				0.3	591.59	591.89
B15		591.14	0.9	1.65			
P16	591.09				0.3	591.49	591.79
B16		591.04	0.9	1.65			
P17	590.99				0.3	591.39	591.69
B17		590.94	0.9	1.65			
P18	590.89				0.3	591.29	591.59
B18		590.84	0.9	1.65			
P19	590.79				0.3	591.19	591.49
B19		590.74	0.9	1.65			
P20	590.69				0.3	591.09	591.39
B20		590.64	0.9	1.65			
P21	590.59				0.3	590.99	591.28
B21		590.54	0.9	1.65			
P22	590.49				0.3	590.89	591.18
AVAL							591.07



SAS SOVODEC

Commune de Habeaurupt (88)

Etat projet - Passe à poissons

Barrage de la filature

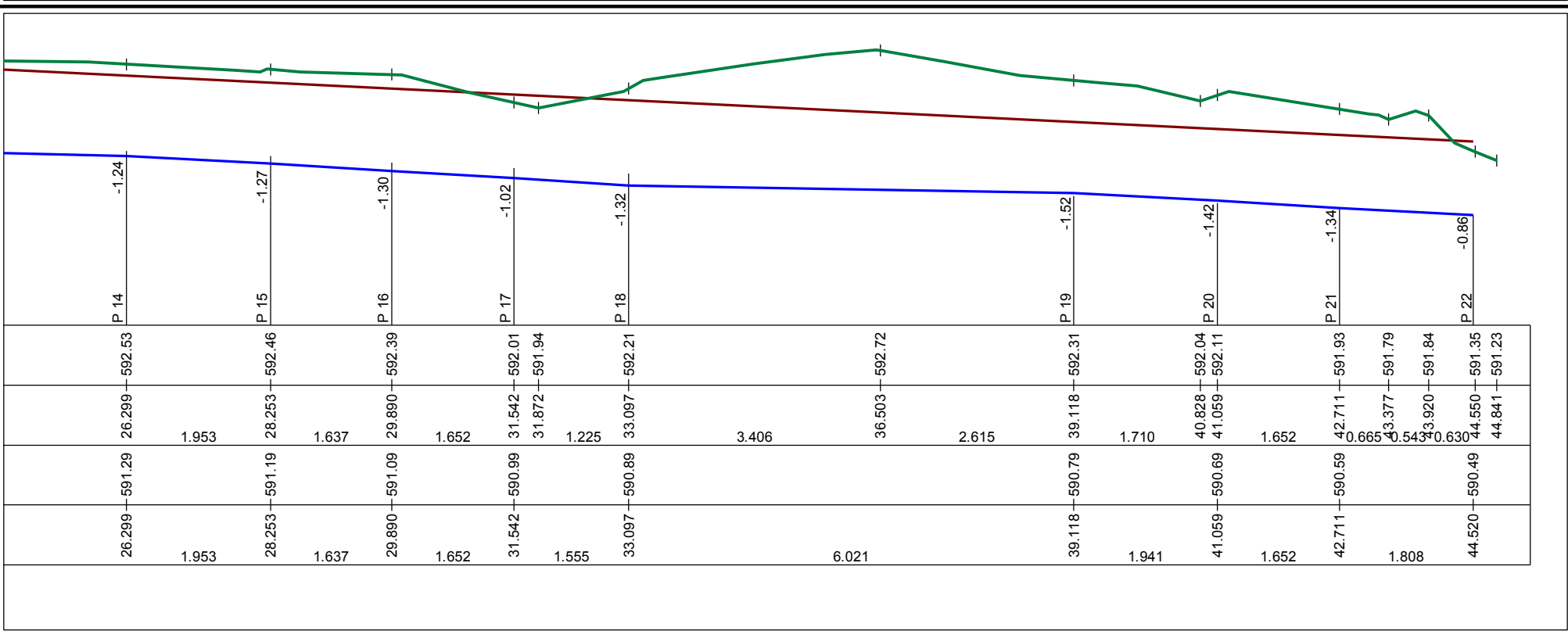
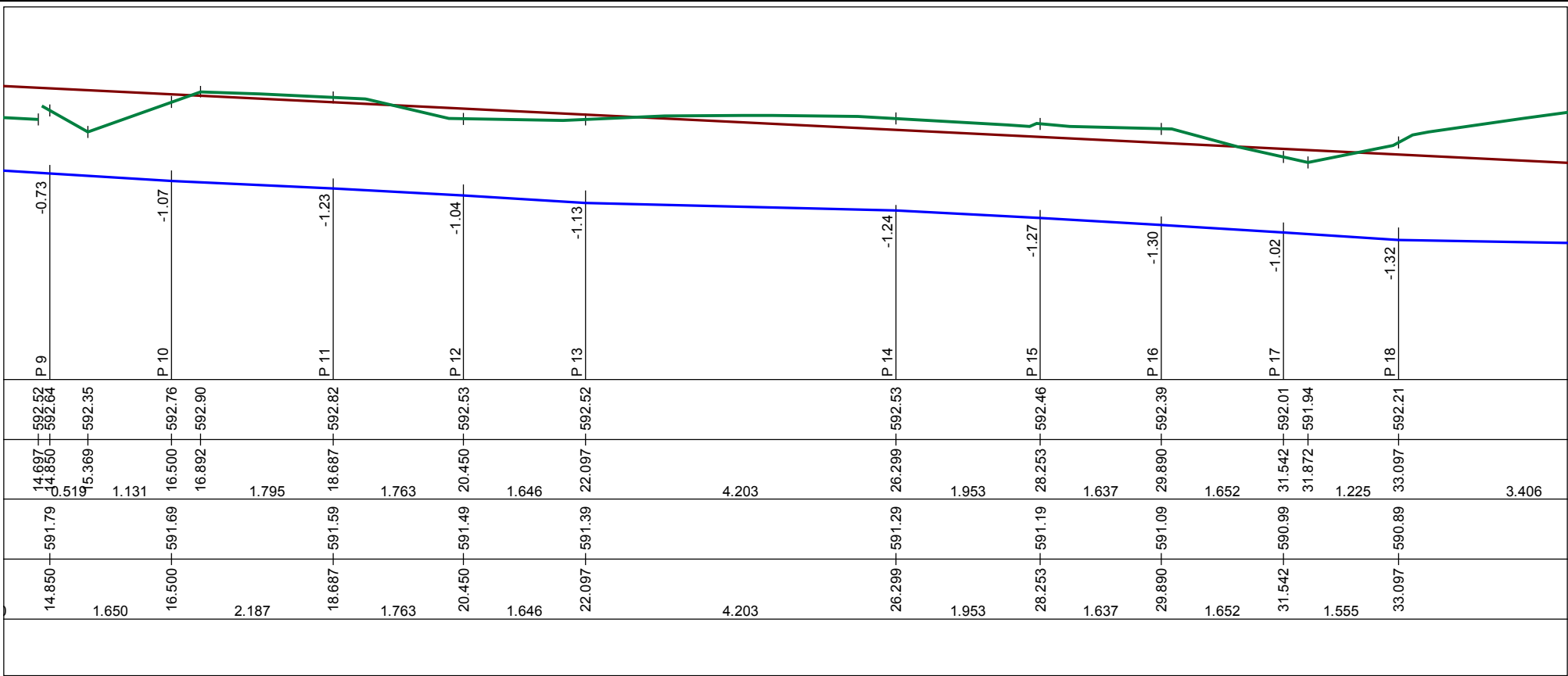
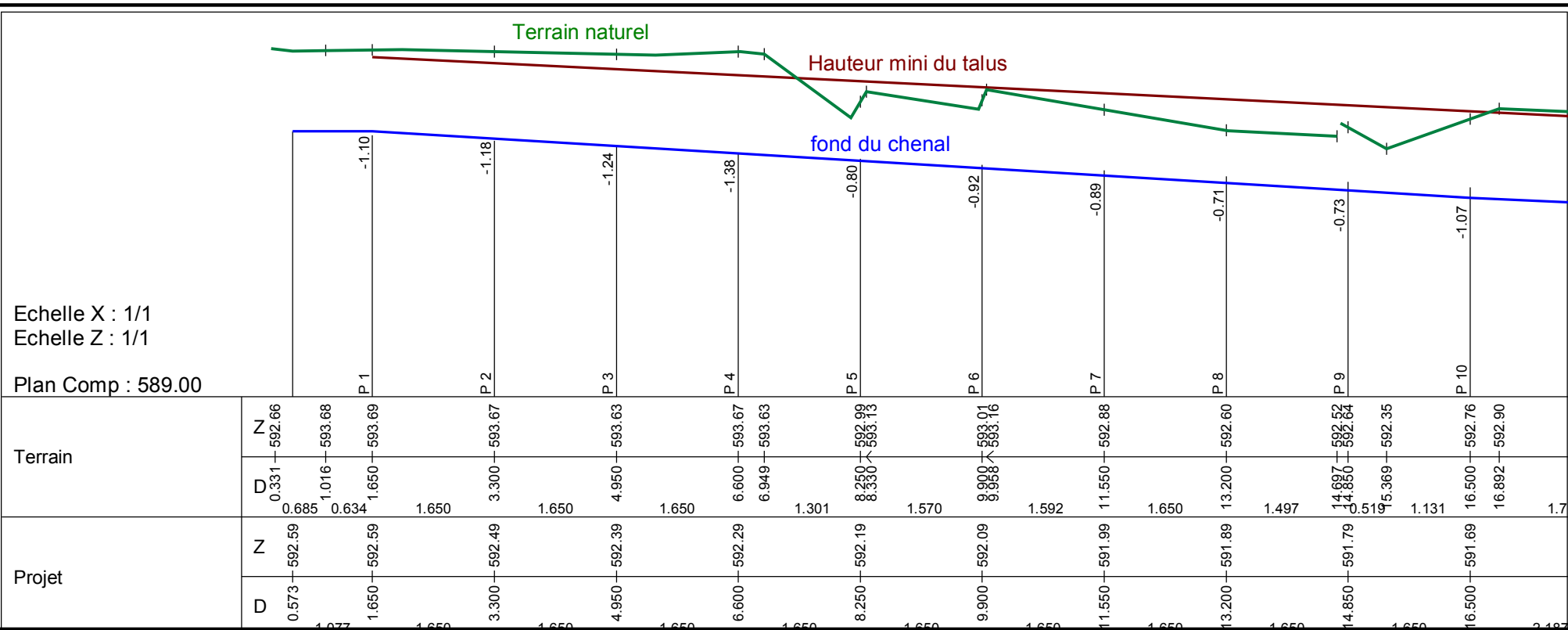
Relevé topographique : BEJC, 07/07/2015. Rattachement altimétrique : NGF IGN69
Plans non valides pour exécution



Bureau d'Etudes Jacquelin & Chatillon
7, rue d'Epinal - 88240 Bains les Bains
www.be-jc.com / 03.29.68.07.43

Echelle : 1/80
Format : A3
Novembre 2015
Plan établi par J.G.

Logiciel MENTRA



SAS SOVODEC

Commune de Habeaurupt (88)

Etat projet - Profil en long PaP

Barrage de la filature

Relevé topographique : BEJC, 07/07/2015. Rattachement altimétrique : NGF IGN69

Plans non valides pour exécution



Bureau d'Etudes Jacquel & Chatillon
7, rue d'Epinal - 88240 Bains les Bains
www.be-jc.com / 03.29.68.07.43

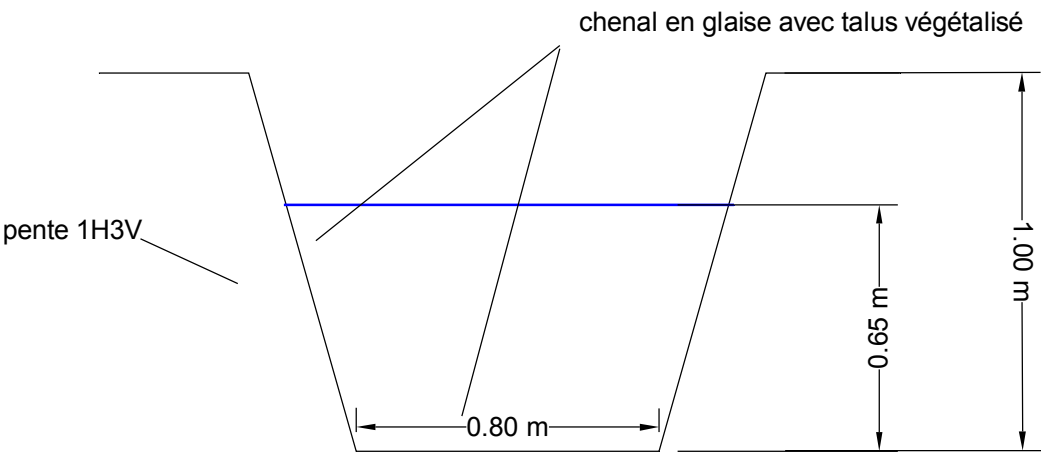
Echelle : 1/80

Format : A3

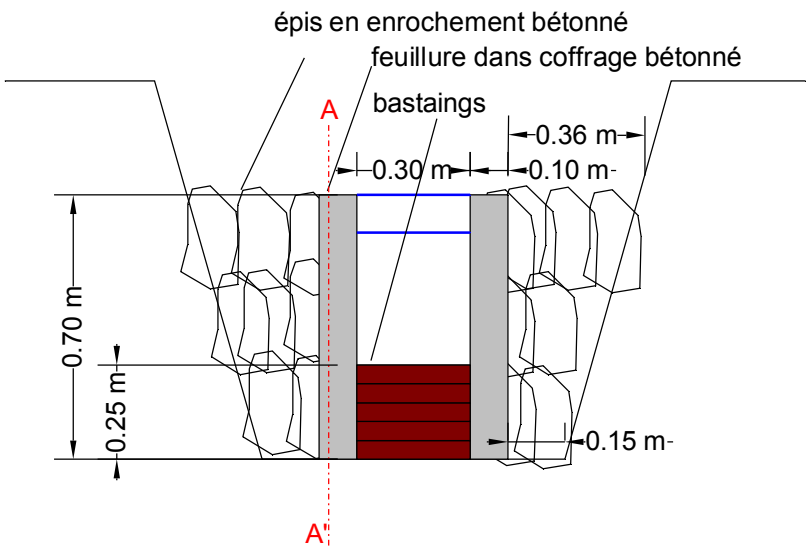
Novembre 2015

Plan établi par J.G.

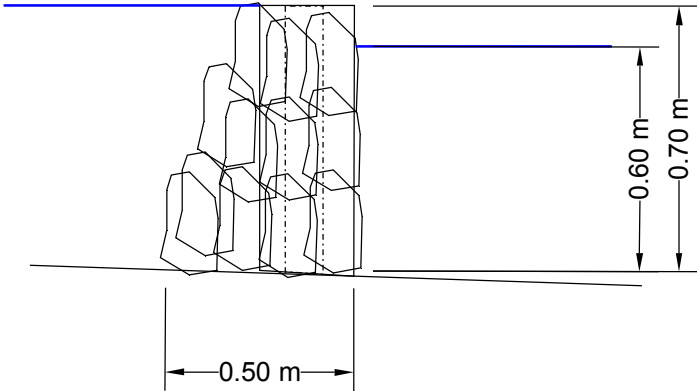
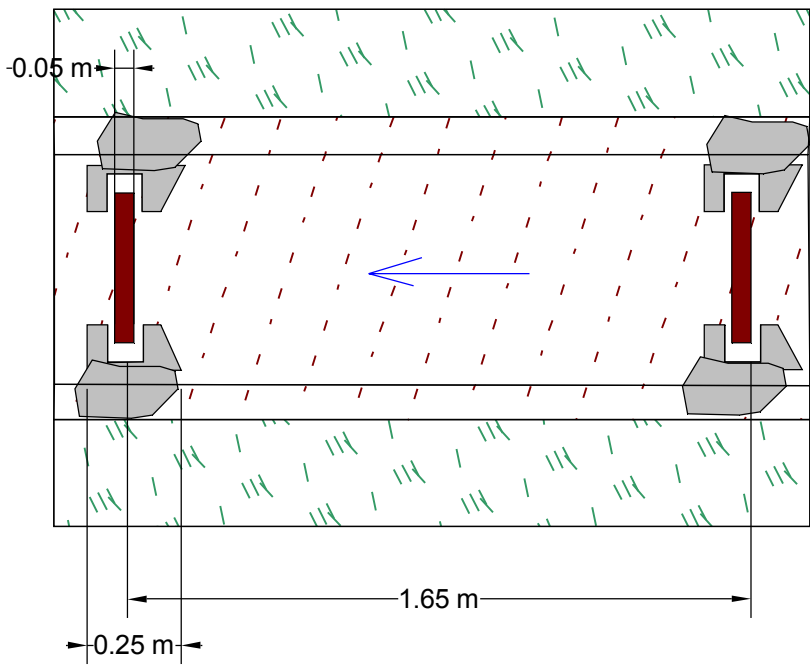
Logiciel MENTIRA



Profil en travers du chenal

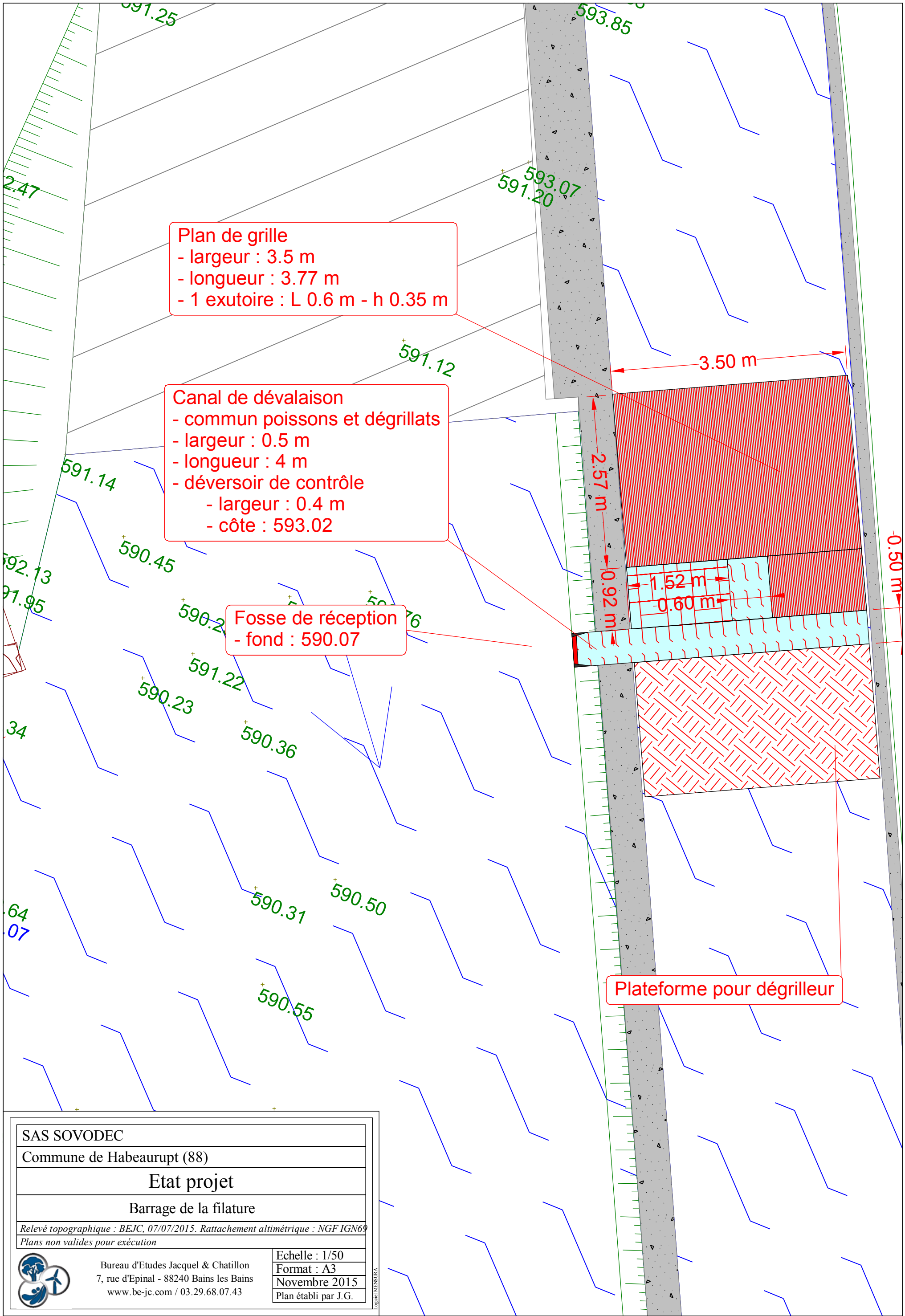


Profil en travers d'un épis



coupe A-A'

SAS SOVODEC	
Commune de Habeaurupt (88)	
Etat projet - Profil type PaP	
Barrage de la filature	
Relevé topographique : BEJC, 07/07/2015. Rattachement altimétrique : NGF IGN69	
Plans non valides pour exécution	
	Echelle : 1/20
	Format : A3
	Novembre 2015
	Plan établi par J.G.
Bureau d'Etudes Jacquel & Chatillon 7, rue d'Epinal - 88240 Bains les Bains www.be-jc.com / 03.29.68.07.43	



SAS SOVODEC

Commune de Habeaurupt (88)

Etat projet

Barrage de la filature

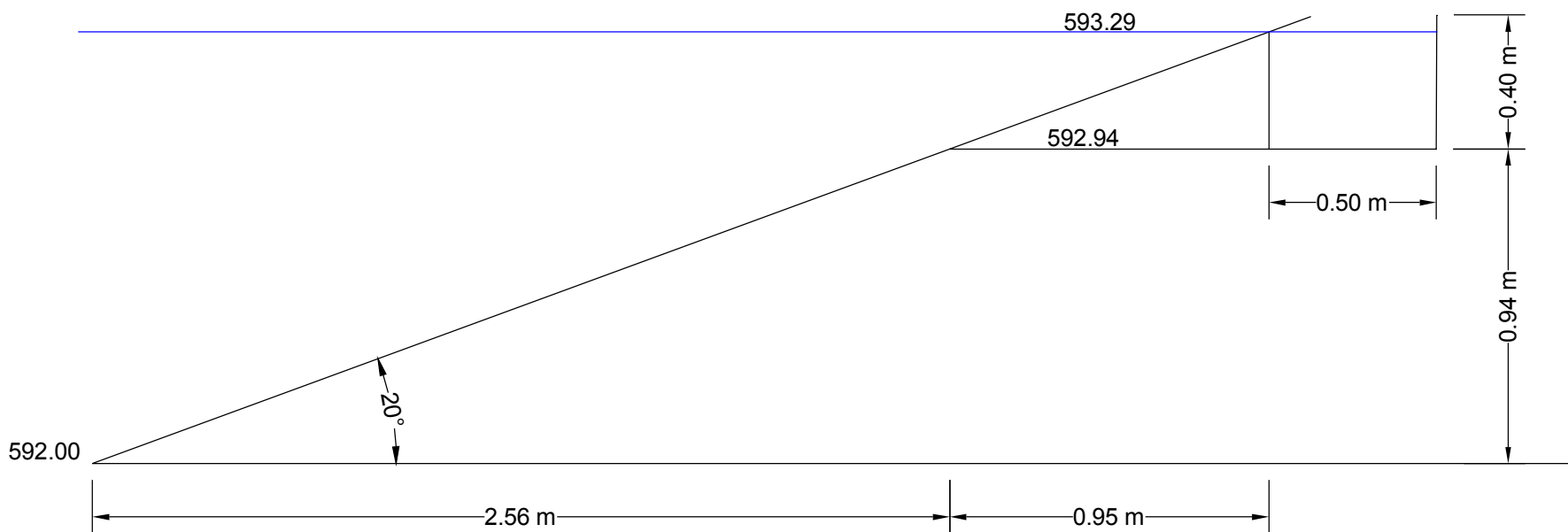
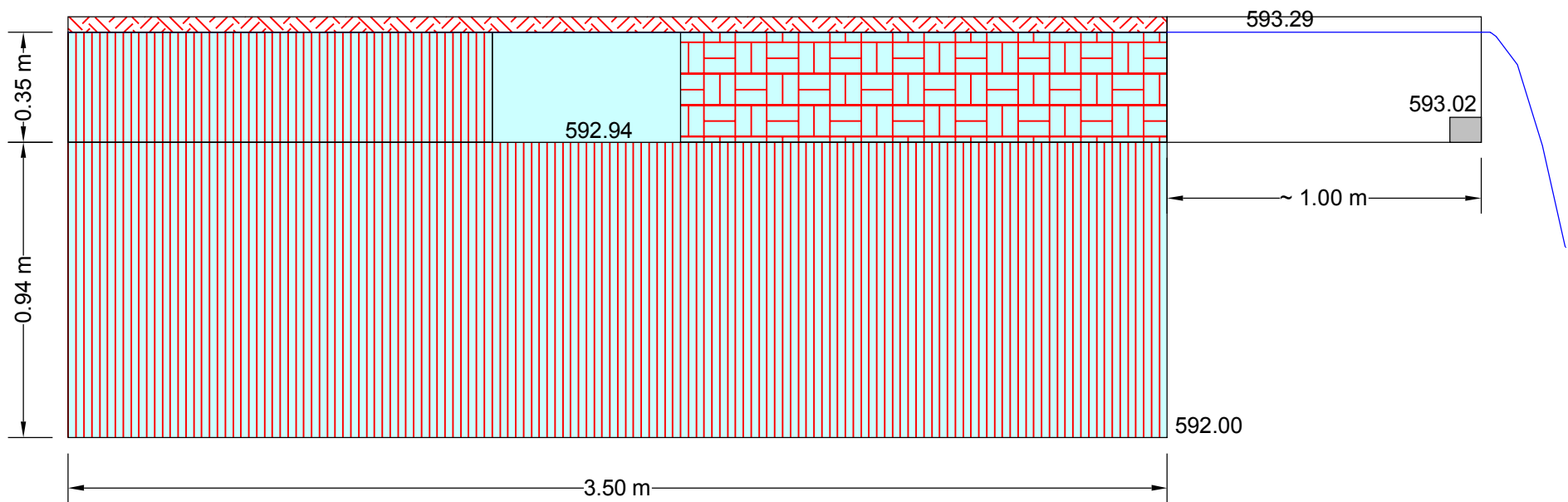
Relevé topographique : BEJC, 07/07/2015. Rattachement altimétrique : NGF IGN69
Plans non valides pour exécution



Bureau d'Etudes Jacquel & Chatillon
7, rue d'Epinal - 88240 Bains les Bains
www.be-jc.com / 03.29.68.07.43

Echelle : 1/50
Format : A3
Novembre 2015
Plan établi par J.G.

Logiciel MENTRA



SAS SOVODEC

Commune de Habeaurupt (88)

Etat projet - Profil type dévalaison

Barrage de la filature

Relevé topographique : BEJC, 07/07/2015. Rattachement altimétrique : NGF IGN69

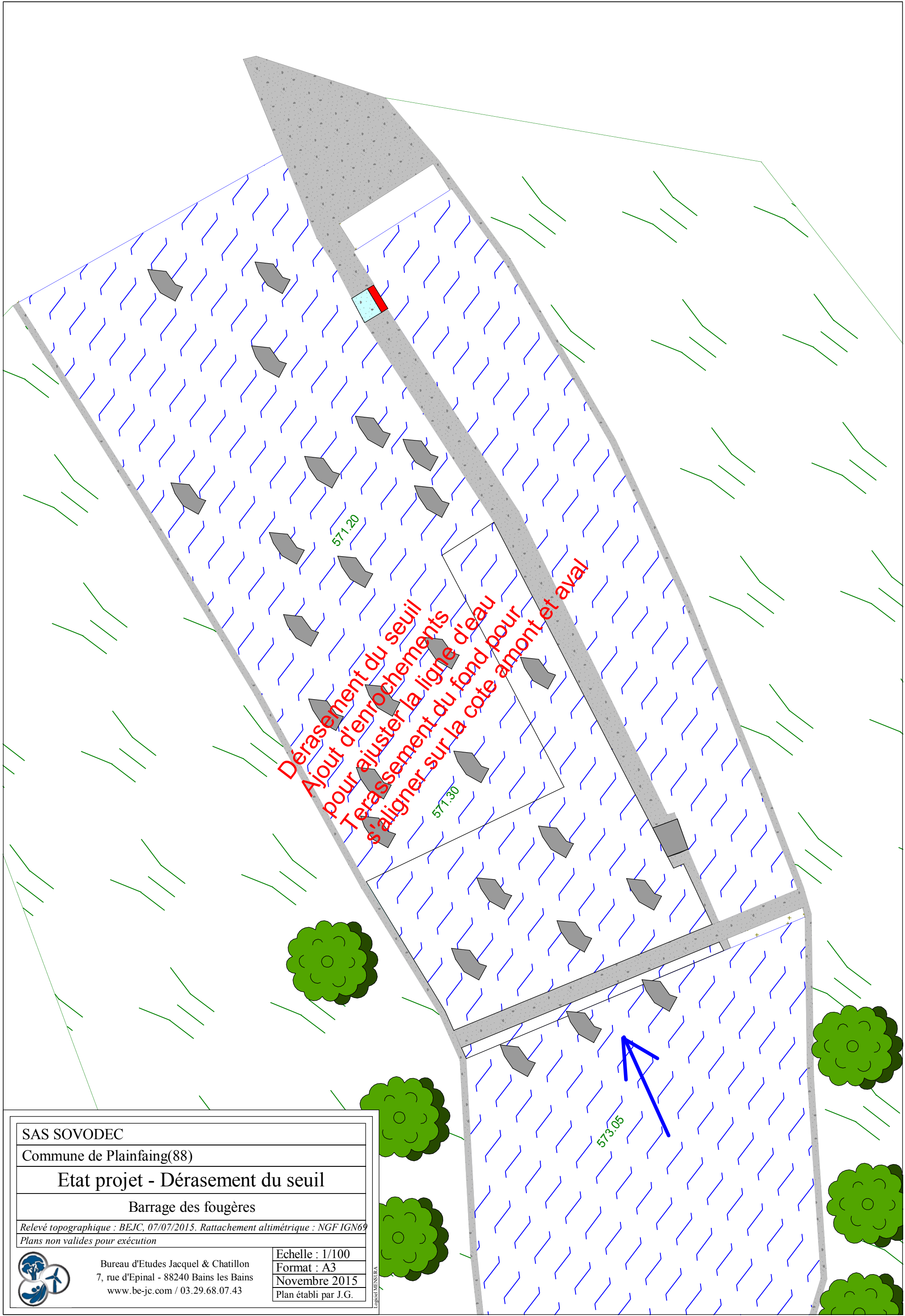
Plans non valides pour exécution

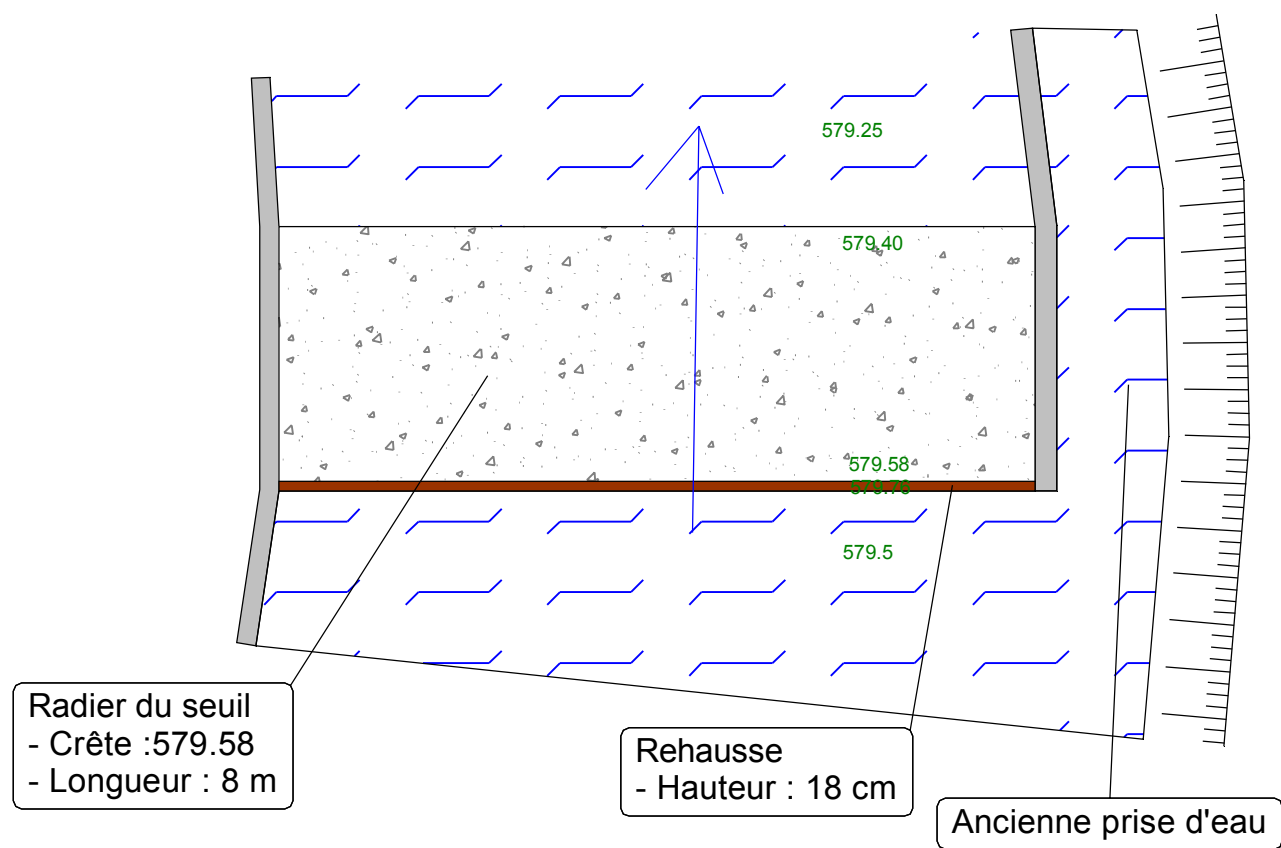


Bureau d'Etudes Jacquel & Chatillon
7, rue d'Epinal - 88240 Bains les Bains
www.be-jc.com / 03.29.68.07.43

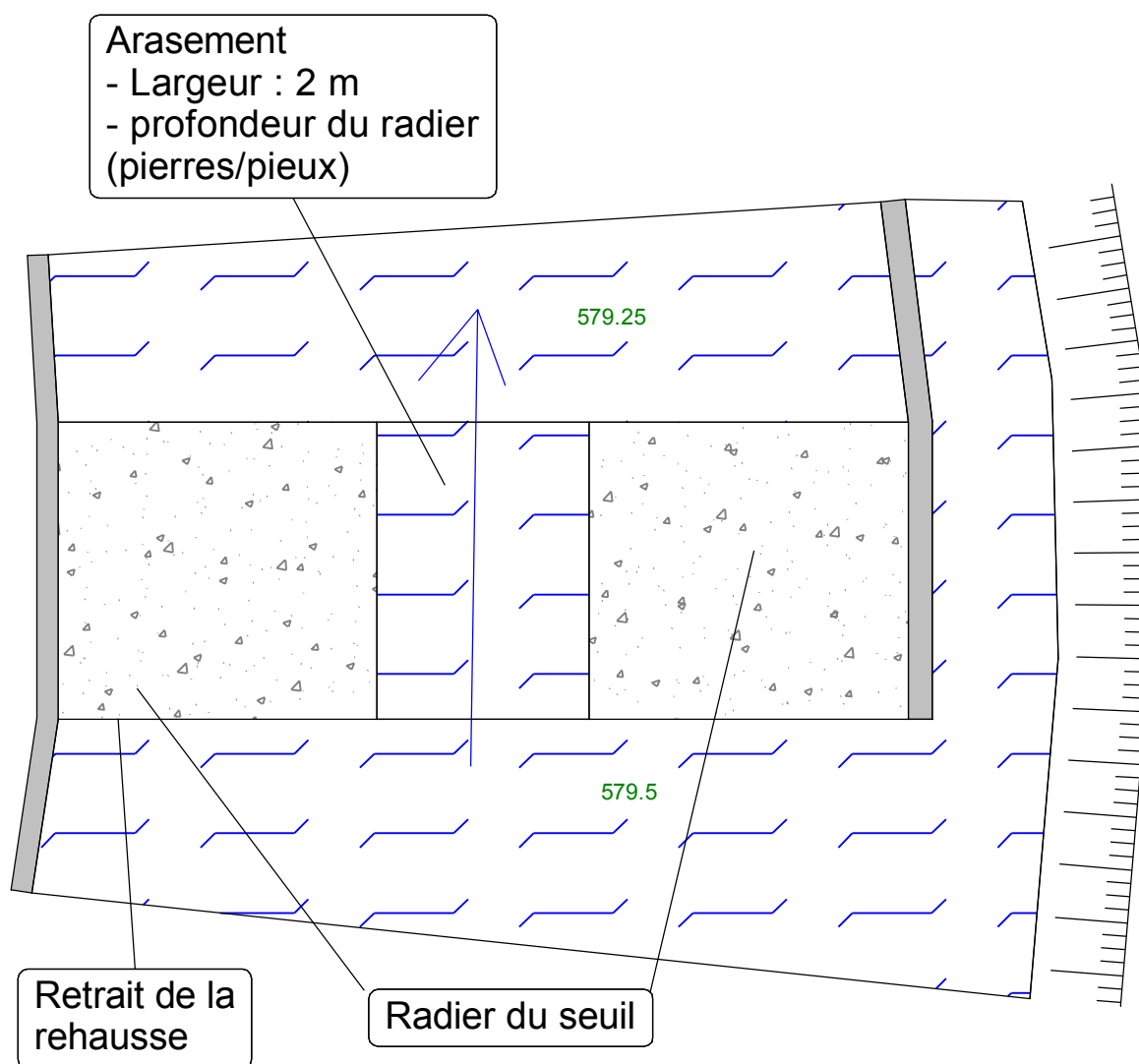
Echelle : 1/20
Format : A3
Novembre 2015
Plan établi par J.G.

Logiciel MENTRA





Etat initial



Etat projet

SAS SOVODEC

Commune de Plainfaing(88)

Etat initial et projet - Arasement du seuil

Barrage des tissages

Relevé topographique : BEJC, 07/07/2015. Rattachement altimétrique : NGF IGN69

Plans non valides pour exécution



Bureau d'Etudes Jacquel & Chatillon
7, rue d'Epinal - 88240 Bains les Bains
www.be-jc.com / 03.29.68.07.43

Echelle : 1/80
Format : A3
Novembre 2015
Plan établi par J.G.

Logiciel MESURA